

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Surface work for highways

OJ S 123/2016 29/06/2016

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes (OFROU)

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**Internet address(es):**General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes (OFROU)

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=921359**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes (OFROU)

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Gestion des projets N05 64.160032 — Rev. Saint-Aubin-Areuse, réfection du revêtement PA

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

N05 Yverdon-Bienne;

N05.64 160032 Saint-Aubin-Areuse;

Réfection du revêtement PA.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Filiale d'Estavayer et sur site des travaux, N05 Saint-Aubin-Areuse.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Travaux de renouvellement du revêtement bitumineux PA 11 de certains tronçons des chaussées Lac et Jura comprenant 2 voies de circulation + bande d'arrêt d'urgence BAU et de certaines bretelles:

— dispositif de séparation du trafic:

— travaux de nuit: fermeture au trafic dans la zone des travaux, mise en bidirectionnel dans le sens opposé durant la nuit. Rétablissement du trafic dans chaque sens la journée. Ceci s'applique durant toute la phase travaux pour chaque étape concernée par ce type de travaux,

— travaux de jour et de nuit: fermeture au trafic dans la zone des travaux, mise en bidirectionnel dans le sens opposé durant toute la phase travaux pour chaque étape concernée par ce type de travaux,

— fraisage général: 46 300 m² (profondeur 50 mm),

— fraisage localisé (pour reflâchages): 4 600 m² (profondeur <50 mm),

— couche de liaison (reflâchage en AC B 11 H): 700 t,

— membrane SAMI (épaisseur 10 mm): 46 300 m²,

— couche de roulement (enrobé drainant PA 11, épaisseur 40 mm): 4 700 t.

Reconstruction de 4 joints en bitume polymère type Viajoint.

— Marquage des chaussées: longueur du tronçon de 17 km + bretelles des jonctions de Treytel et Boudry côté Jura.

Travaux à réaliser de jour et/ou de nuit selon les étapes.

II.1.6. CPV code(s)

45233210 Surface work for highways

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 15.8.2016. Completion 16.9.2016

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Selon le chiffre 4.1 det. 4.2 du projet de contrat prévu.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les paiements se font en francs suisse [CHF]. Délai de paiement: 45 jours

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat. Le transfert de prix unitaires dans des positions globales telles que les installations de chantier par exemple est strictement interdit. L'entrepreneur est tenu de remplir toutes les positions du devis descriptif; il écrira «néant» pour toutes les positions pour lesquelles il renonce formellement à indiquer un montant et à réclamer par la suite une rémunération pour la prestation en cause. Ceci doit être motivé dans le rapport technique. Les frais de surveillance et de conduite ainsi que les coûts du temps de transport du personnel ne peuvent être inclus dans les coûts de l'installation de chantier mais doivent être intégrés dans les prix unitaires, selon le schéma de calcul de la SSE. De même, tous les frais d'encadrement tels que direction technique, direction commerciale, pilotage ainsi que les frais financiers doivent être intégrés dans le schéma de calcul de la SSE, dans les rubriques correspondantes. Ces frais ne peuvent en aucun cas être inclus dans les installations de chantier.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises sous les conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple;
 - la communauté de soumissionnaires indique le membre qui pilote le projet, celui qui assume la direction technique et celui qui assume la direction financière;
 - la communauté de soumissionnaires indique la participation (en %) de chaque membre.
- Les sous-traitants ne peuvent pas avoir une participation dans la communauté.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans les documents d'appel d'offres

Sous-traitance: admis. 50 % , au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs:

Q1. Capacité technique;

Q2. Capacité économique et financière;

Q3 Personnes-clés.

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre à moins que cela soit spécifié autrement; à défaut, l'offre ne sera pas examinée:

Q1 Capacité technique:

Q1.1 Référence du soumissionnaire:

Un ouvrage de référence d'une complexité comparable, entièrement réalisé, dans le même domaine spécialisé. En sus du descriptif, il sera indiqué les dates, le montant des travaux et le nom du maître d'ouvrage. Pour des travaux réalisés en consortium, l'entreprise indique la nature des tâches réalisées par ses soins et la part en pourcentage de ses prestations, sur l'ensemble des travaux. L'entreprise indique les travaux en référence réalisés en sous-traitance. Ces informations doivent être insérées dans le cahier d'offre.

Q1.2 Système de qualité:

Certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 ou d'un système de gestion de la qualité équivalent au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

Q1.3 Sous-traitance:

50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par sous-traitance.

Q2 Capacité économique et financière:

Q2.1 Documents à remettre:

Documents à remettre avec l'offre du soumissionnaire:

- déclaration volontaire du soumissionnaire (signée);
- extrait(s) du registre du commerce ou, pour les sociétés ayant leur siège à l'étranger, attestation(s) analogue(s) (datant de moins de trois mois par rapport au délai de remise de l'offre).

Q2.2 Attestations à remettre après la remise de l'offre:

Attestations à remettre après la remise de l'offre par le soumissionnaire sur demande du mandant dans un délai de 7 jours:

- extraits du registre des poursuites (plus récents que trois mois par rapport au délai de dépôt de l'offre);
- justifications des paiements actuels pour AVS/AI/APG/AC ainsi que SUVA et AFC;
- justifications des paiements actuels pour la LPP;
- attestation(s) d'assurance responsabilité civile professionnelle pour les dommages et les montants de couvertures comme précisés dans le projet de contrat.

Q3 Personnes-clés:

Q3.1 Référence de la personne-clé:

Un ouvrage de référence de la personne-clé (*) relative à 1 projet de complexité comparable, entièrement réalisé, indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés et l'interlocuteur (maître d'ouvrage) autorisé à fournir des renseignements.

(*) Comme personne-clé est considérée la personne qui exécutera les fonctions de conducteur des travaux (responsable de la conduite des travaux).

Q3.2 Disponibilité:

Preuve que la disponibilité de la personne-clé (*) est plus grande ou égale que la disponibilité nécessaire pendant la durée du projet. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de l'entreprise et des autres projets.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N05.64 160032 Saint-Aubin-Areuse

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

20.7.2016 - 23:59

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: selon le projet de contrat prévu.

Négociations: sont réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Aucune visite des lieux n'est prévue.

2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits.

3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers correspondants ne sont pas restitués.

4. L'ouverture des offres n'est pas publique; les soumissionnaires reçoivent un procès-verbal anonyme des offres.

5. Exclusion, préimplification: les entités qui ont participé à l'élaboration du présent appel d'offres sont exclues de la présente procédure. Le laboratoire Ertec à Yverdon-Les-Bains préimpliqué en tant que laboratoire du maître d'ouvrage est exclu de la présente procédure.

6. En vertu des art. 13, al. 1, let. h, OMP (s'appliquant aux marchés de construction) ainsi qu'à l'art. XV, let. d, AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer, suivant la procédure de gré à gré, de nouveaux marchés liés au présent marché et similaires à celui-ci.

7. Un même sous-traitant peut répondre à plusieurs groupements.

8. L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication.

9. Date de publication de l'adjudication: 8.8.2016.

10. Obtention des pièces du dossier: les pièces peuvent être consultées exclusivement sur SIMAP (www.simap.ch).

11. Le manuel sur les marchés publics, routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen
www.simap.ch

Délai de livraison / remarques: en tous les cas, les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif horaire moyen ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: dossier complet sur support papier (2 exemplaires) et numérique sur 2 clés USB dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet «N05 Saint-Aubin-Areuse, réfection du revêtement PA» avec la mention «Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offre». En cas d'envoi postal (au moins en courrier A), le timbre postal ou le code-barres de l'office de la Poste suisse ou du bureau de poste étranger officiellement reconnu déterminent si le délai de remise est respecté (l'affranchissement effectué par les entreprises n'est pas considéré comme un timbre postal). En cas de remise en mains propres, l'offre doit être déposée à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac, au plus tard dans le délai indiqué ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (horaires: 8:00-12:00 et 13:30-17:00), contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en

compte. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a remis son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes.

Publication de référence nationale: SIMAP du 24.6.2016, doc. 921359.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 5.7.2016.

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: aucune.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

24.6.2016